



**MINISTERE
DU DIALOGUE SOCIAL**

SERVICE DU PERSONNEL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

P O L Y N E S I E F R A N Ç A I S E

**CONCOURS D'INTEGRATION
D'ADJOINTS ADMINISTRATIFS DE CATEGORIE C**

SPECIALITE ADMINISTRATION GENERALE

EPREUVE D'ADMISSION

Epreuve de droit public

Durée : 1h00 – Coefficient 2

Vendredi 22 octobre 2004

De 9 h 00 à 10 h 00

ADJOINTS ADMINISTRATIFS CAT C

ECRIT

1. Comment la Polynésie française est elle représentée au Parlement ?
2. De quelle manière ces parlementaires sont-ils choisis ?
3. Faites l'organigramme du service ou de l'établissement où vous êtes en activité.
Situez vous dans cet organigramme
4. Que veulent dire les sigles suivants :
CESC
IGA
SGG
CDE
CTG
EPA
5. Quelles sont les obligations du fonctionnaire ?